



La lettre des Secrétaires
du S2NM-CFDT - N°20

SYNDICAT NATIONAL DU NUCLEAIRE DE LA METALLURGIE

Paris, le 15 septembre 2025

Chers adhérentes et adhérents,

Mobilisation : Pour dire NON aux choix politiques.

Nous invitons tous les salariés, adhérents, militants à se mobiliser en masse **le 18 septembre 2025** pour dire **NON** aux choix politiques qui font peser les efforts essentiellement sur celles et ceux qui travaillent pour produire de la richesse. Il est important que cette journée soit un succès syndical.

Le Conseil National de la Confédération a validé la prise en charge des frais par la CNAS.

En l'état, pour prétendre à une indemnité prise en charge par la CNAS, il faut :

- **Etre adhérent avant le 18 septembre 2025**
- **Etre à jour de ses cotisations selon le barème indiqué dans les statuts du Syndicat et qui est celui de la confédération. Il sera donc nécessaire de fournir à la Trésorière et son adjoint (tresos2nm@outlook.fr), l'information sur le net imposable au 31 décembre 2024 (voir feuille de paie).**
- **Pouvoir justifier de l'absence de rémunération pour cause de grève donc présenter la feuille de paie correspondante.**

Pour rappel, le congrès de Lyon a abaissé le délai de carence, seuil déclencheur, à 6h45. Dépassé ce délai de carence, toutes les heures de grève cumulées sont indemnisées depuis la première heure.

Le barème d'indemnisation sur le cumul est de 8,10 € /h pour les adhérents ayant au moins 6 mois de cotisation, de moitié pour les autres.

C'est le Syndicat qui a la responsabilité de déposer le dossier à la CNAS, qui n'interagit pas avec les adhérents. Un seul dossier peut être déposé à la CNAS par Syndicat, sauf dans le cas d'un Syndicat National. Toutes les demandes doivent être faites au plus tard dans les 6 mois après le conflit.

Le bureau du Syndicat des 29 et 30 septembre prochain statuera sur les modalités spécifiques du S2NM sur le remboursement.

Mieux vous connaître. Les secrétaires du S2NM à votre rencontre :

La nouvelle équipe de secrétaires du S2NM va venir à votre rencontre sur les territoires. La force de la CFDT c'est la proximité !

Les 1ères visites ont été planifiées :

- ✓ Sud-Est : semaine du 14 au 16 octobre
Cadarache le 14/10 – Tricastin le 15/10 et Marcoule le 16/10
- ✓ IdF : Saclay le 11/12

Syndicalement votre.

Thierry TACUSSEL, Secrétaire Général.
Christophe JEANGERARD,
Christophe MAGNIER, Secrétaire Généraux Adjoints.